



Commission de Recherche et d'Information
Indépendantes sur la Radioactivité
29 cours Manuel de Falla / 26000 Valence
☎. 33 (0)4 75 41 82 50 / contact@criirad.org

Valence, le 27 mars 2018

RUTHENIUM 106
UN INCROYABLE FIASCO
La CRIIRAD met en cause les
rapports officiels.

Des experts internationaux qui se discréditent,
un taux sidérant d'anomalies dans le rapport de l'IRSN,
il y a de plus en plus de zones d'ombre dans le dossier du ruthénium 106.

À Moscou, la commission "scientifique" internationale a évacué, sans preuve, et en contradiction avec le peu de données disponibles, la question clef des conséquences sanitaires du rejet. En France, cette question a également disparu, sans explication, du rapport de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN).

Lire 1. Les experts officiels passent l'impact sanitaire par pertes et profits

Alors que près de 6 mois se sont écoulés, il est toujours impossible d'accéder à un fichier exhaustif et fiable des niveaux de ruthénium 106 mesurés dans l'air en septembre et octobre 2017 !

En novembre 2017, la CRIIRAD interpellait l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) sur les innombrables erreurs et lacunes de son listing ; en janvier 2018, elle relevait des modifications inexplicables dans les rapports successifs de l'agence fédérale russe Rosguidromet.

Dernière étape en date, la découverte d'un taux record d'anomalies dans le rapport publié le 6 février 2018 par l'IRSN : des erreurs multiples sur les résultats, les dates, les localisations... mais plus grave, des raisonnements biaisés et toute une série d'incohérences, voire de contradictions, entre les différentes pages du rapport !

Lire 2. Une accumulation sidérante d'anomalies

Comment interpréter ces constats ? Traduisent-ils des défaillances graves dans le système d'assurance qualité des organismes officiels ou la volonté délibérée de maintenir le public, et les scientifiques indépendants, dans le brouillard en gardant secrètes les véritables bases de données ? Les deux hypothèses sont également graves.

Les populations européennes sont soumises au risque nucléaire sans y avoir consenti. La moindre des choses est qu'elles aient un accès plein et entier aux mesures effectuées sur l'air qu'elles respirent, sur le sol où elles vivent, sur les aliments qu'elles consomment. Ce droit est théoriquement garanti par le droit européen et français. L'ampleur des dysfonctionnements constatés dans la gestion du dossier Ru-106 montre l'importance des écarts entre la théorie et la pratique.

La prochaine contamination sera peut-être majeure pour les pays européens. Il est plus que temps de rectifier le tir. La CRIIRAD attend des explications et des garanties.

La CRIIRAD présente aujourd'hui le résultat de son analyse critique des conclusions de la commission internationale et du rapport de l'IRSN. Sur la base de ses constats et conclusions, elle interpellera ensuite : 1/ la commission scientifique internationale, 2/ les autorités françaises, 3/ les instances européennes. Tous les documents seront mis en ligne sur son site Internet.

Pour le présent dossier, la CRIIRAD a procédé à l'analyse critique des documents suivants :

Documents AIEA

Documents non publics de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique, réservés à l'usage exclusif des autorités, basés sur les résultats d'analyse transmis à l'AIEA jusqu'au 13/10/2017 – 19h.

- AIEA : status of measurements of Ru-106 in Europe (4 pages)
- AIEA : status of Ru-106 measurements / technical attachment (11 pages de tableaux de résultats)

Documents ROSGUIDROMET

Publications de l'agence fédérale russe d'hydrométéorologie et de surveillance de l'environnement (documents en russe) :

- *Rapport mensuel de septembre 2017*
- *Rapport mensuel d'octobre 2017*
- *Bulletin d'alerte du 6 au 13 octobre 2017 : version initiale et version corrigée*
Rapport spécial Ru-106 de décembre 2017

Documents IRSN

- *Note d'information du 9 novembre 2017 : Détection de ruthénium 106 en France et en Europe : Résultat des investigations de l'IRSN ;*
- *Note d'information du 6 février 2018 : Mise à jour de la note du 9 novembre 2017 ;*
- *Rapport de janvier 2018, publié le 6 février 2018: « Report on the IRSN's investigations following the widespread detection of Ruthenium 106 in Europe early October 2017 ». Rapport rédigé en anglais et présenté le 31 janvier, à Moscou, dans le cadre de la première réunion de commission scientifique internationale.*

Conclusions des commissions

- *Conclusions de la commission d'enquête interministérielle (publiées le 8/12/2017 ;*
- *Conclusions de la première réunion de la Commission scientifique internationale (publiées le 1/02/2018)*